



livraison incomplete

Par **phil_33**, le **18/07/2023** à **15:20**

Bonjour

j'ai acheté chez un vendeur en ligne XXXXX 4 pneus pour un montant de 363,92 EUR. ils devaient être livrés chez un garagiste proche pour les monter. le garagiste a signé la réception de la marchandise alors que celle ci était incomplète. Je me suis rendu chez le garagiste il m'a montré 2 pneus. j'ai fait fait une quinzaine de courriers électroniques auprès du vendeur qui a fait trainer sa recherche et maintenant il considère que les délais sont dépassés et refuse toute conciliation. J'ai fait également appel au médiateur de l'entreprise sans réponse ce jour. J'ai malgré tout proposé soit de fournir les 2 pneus manquants soit de rembourser les pneus manquants sans résultats.

MERCI CG du forum marques de politesse

Par **Marck.ESP**, le **18/07/2023** à **18:45**

Bonjour... *Saluer est une règle d'or de ce forum.*

D'autre part, tout nom de société existante est interdit.

J'ai bien lu votre récit, mais quelle est votre question juridique ?

Par **phil_33**, le **18/07/2023** à **19:20**

Bonjour,

J'écris sans doute pour avoir un avis sur une procédure, un recours, la validité d'une démarche.

Je ne comprends pas pourquoi il est mal avisé de citer des escrocs en ligne pour éviter que d'autres se fassent avoir ?

Je comprends que vous soyez responsable sans doute de ce qui se dit. Mais c'est aussi le mal de la société de ne plus rien dire.

Je ne veux heurter personne je suis dans la peau d'un consommateur qui s'est fait avoir.

Je ferme la porte, j'éteins la lumière, je passe un coup de balai.

Bonne soirée.